

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'AREVA DU 7 MAI 2013

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires d'AREVA s'est réunie le 7 mai 2013 à la Salle Wagram à Paris, sous la Présidence de Monsieur Jean-Cyril Spinetta, Président du Conseil de Surveillance et a approuvé l'ensemble des **13 résolutions** soumises au vote des actionnaires.

Les fonctions de scrutateurs ont été remplies par Monsieur Bernard Bigot, Administrateur général du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) et Madame Claire Cheremetinski, administratrice civile hors classe de l'Agence des Participations de l'Etat en charge de la sous-direction « Energie » et représentant l'Etat, soit les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix.

L'Assemblée a notamment :

- Approuvé les **comptes sociaux** et les **comptes consolidés** de l'exercice 2012 et l'affectation du bénéfice de l'exercice en intégralité au report à nouveau ;
- Approuvé le **renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. François David**, membre indépendant ;
- Procédé à la **nomination du nouveau collège des commissaires aux comptes** avec notamment la nomination du cabinet Ernst & Young et le renouvellement du cabinet Mazars en qualité de commissaires aux comptes titulaires pour une durée de six exercices ;
- Approuvé le **transfert du siège social** de la société à la Tour AREVA situé à Paris-La Défense.

La retransmission de cette Assemblée est disponible sur notre site internet [www.aveva.com](http://www.aveva.com).



## L'ASSEMBLEE GENERALE EN BREF

### ⇒ RETOUR SUR 2012

Monsieur Oursel, Président du Directoire, a rappelé que l'ambition d'AREVA est de proposer des solutions innovantes pour produire **plus d'énergie avec moins de CO2**. De ce point de vue, les énergies nucléaire et renouvelables représentent deux marchés en croissance et qui se complètent.

Pour le groupe AREVA, l'année 2012 a été **riche en événements** :

Sont à signaler notamment d'importants contrats de fourniture, la réalisation du programme de cession d'actifs, l'émission obligataire, des appels d'offres remportés, l'arrêt de l'usine historique d'enrichissement Georges Besse I, l'installation au Havre de bureaux pour les activités des énergies renouvelables en préalable au développement de la plateforme industrielle, la certification du design de l'EPR par l'Autorité de Sûreté Nucléaire britannique.

Les **résultats opérationnels** des Business Group Mines, Amont, Réacteurs & Services, Aval et Energies renouvelables ont été commentés par Monsieur Wantz, Directeur Général Adjoint en charge du Business Groupe Mines et Membre du Directoire, Monsieur Knoche, Directeur Général Délégué et Membre du Directoire et Monsieur Aubouin, Directeur Général Adjoint en charge des Finances et Membre du Directoire.

Les **résultats financiers** pour l'année 2012 ont également été présentés par Monsieur Aubouin.

Monsieur Oursel a précisé que le **redressement de la performance** ne se fait pas au détriment de l'engagement d'AREVA qui reste un **acteur responsable et particulièrement engagé** vis-à-vis aussi bien de ses parties prenantes internes qu'externes. Il est revenu sur la politique des ressources humaines, sur les principes du respect de l'environnement et l'engagement d'AREVA dans le domaine de la diversité, ainsi que sur l'engagement renouvelé auprès de la fondation AREVA, intervenant sur des projets sociaux et humanitaires variés tels que l'éducation et la santé.

### ⇒ ACTION 2016

Les membres du Directoire ont fait un point détaillé sur les réalisations 2012 du **plan Action 2016**, un an et demi après son lancement.

Ce plan d'action repose sur quatre grands axes stratégiques :

- **La priorité commerciale à la création de valeur** : l'entreprise est en croissance sur l'ensemble des marchés sur lesquels elle opère que ce soit le nucléaire ou les renouvelables.

- **L'amélioration de la performance** : le groupe a dépassé ses objectifs en matière d'excédent brut d'exploitation et de cash-flow opérationnel libre.
- **La sélectivité des investissements** : le programme se poursuit et il est focalisé sur les priorités essentielles du groupe. Outre les investissements consacrés à la sécurité de ses installations, le groupe a concentré son programme d'investissements sur un petit nombre de projets stratégiques jugés prioritaires.
- **La maîtrise de l'endettement** : l'objectif plancher de cessions à hauteur de 1,2 Md€ a été réalisé en avance.

### ⇒ **GOVERNANCE**

Monsieur Spinetta a également présenté la **gouvernance de l'entreprise** et précisé l'articulation entre le Conseil de surveillance, ses comités spécialisés et le Directoire.

Monsieur Spinetta a rappelé la référence d'AREVA au code de gouvernance institué par l'AFEP et le MEDEF ainsi que la charte des valeurs du groupe qui décline les principaux engagements de l'entreprise en matière d'éthique et en faveur du développement durable.

### ⇒ **ECHANGES AVEC LES ACTIONNAIRES**

Le Président Spinetta a rappelé qu'**aucune question écrite** n'a été adressée à AREVA par les actionnaires avant l'Assemblée, puis il a ouvert le **dialogue avec les actionnaires individuels** qui ont pu poser leurs questions auxquelles les réponses suivantes ont été apportées en séance.

Les questions ont porté sur les sujets suivants :

- *Le partage de valeur entre AREVA et le Niger :*

AREVA est très attentif à ce que, dans le partage de la rente minière entre le pays et l'opérateur, il y ait une pérennité des activités.

- *La sensibilité d'AREVA au cours de l'uranium :*

Il y a eu une baisse significative du spot entre 2011 et 2012. Des décisions ont donc déjà été prises sur le sujet. D'autres suivront peut-être.

Nos mines sont néanmoins assez bien placées sur la *meritcurve* et AREVA est très bien placé parmi les producteurs mondiaux en ce qui concerne les coûts de production par rapport au prix long terme.

- *L'inauguration du prochain chantier EPR et la nature des risques de ces chantiers EPR :*

S'agissant des chantiers EPR, le groupe a atteint un avancement important, de l'ordre de 80 %. OL3 est le chantier le plus avancé.



Concernant de potentiels risques sur les projets EPR, nous sommes encore en phase de qualification de certains nouveaux équipements très spécifiques sur l'EPR. Aucune autorité de sûreté n'a soulevé des risques de faisabilité.

*- La nature des risques potentiels sur ATMEA :*

ATMEA1 est un réacteur de puissance moyenne, de 800 MW par rapport aux 1 600 MW de l'EPR, développé avec Mitsubishi, sur lequel nous avons entamé la phase de *detailed design* (dessin détaillé). Ce design a été soumis pour un premier examen à l'Autorité de Sûreté française, qui a donné son blanc-seing. C'est un élément qui réduit les risques ultérieurs.

*- Le financement des futurs investissements d'AREVA :*

C'est tout l'enjeu du plan Action 2016. Pour 2013 en particulier, l'enjeu est de parvenir au jalon très important de retour à l'équilibre du cash-flow opérationnel libre après investissement.

*- La construction d'une centrale le long du Rhin au regard de la position de l'Allemagne sur le nucléaire :*

La stratégie du groupe AREVA par rapport à la décision de politique énergétique allemande, c'est le développement d'une activité d'énergies renouvelables dans le domaine de l'éolien offshore.

*- La non distribution de dividendes :*

La décision de ne pas distribuer du dividende est en accord avec la politique de dividende arrêtée par le Conseil de surveillance et dans l'objectif du plan Action 2016 de maîtriser l'endettement du groupe.

*- L'hypothèse d'une cession de la participation de l'Etat au capital d'AREVA :*

Madame Cheremetinski, représentant de l'Etat actionnaire, a répondu qu'aucune décision particulière n'avait encore été prise et a rappelé que, s'agissant d'AREVA, le CEA, qui est un établissement public de l'État, est tenu par décret de conserver la majorité du capital.

*- Le renouvellement de Monsieur David, 71 ans, en qualité de Membre du Conseil de surveillance pour un mandat de 5 ans :*

Le mandat de 5 ans des membres du Conseil de surveillance est conforme à la loi ; De même, au sujet des limites d'âge, le Code du commerce prévoit que la seule règle particulière qui s'impose est qu'il ne doit pas y avoir plus d'un tiers des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans.

Monsieur Jean-Michel Lang, membre élu par les salariés au Conseil de surveillance pour la CGT, a également fait une déclaration pendant cette séance de questions-réponses.

## QUORUM ET RESULTATS DES VOTES

-Actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance: 150

-Quorum : 363 724 394 actions soit 96,093 % des actions ayant droit de vote

Nombre de voix participantes lors du vote des résolutions soumises à l'AGO : 363 724 492 \*

Nombre de voix participantes lors du vote des résolutions soumises à l'AGE : 363 724 394 \*

(\* Conformément aux dispositions légales, les votes en AGO sont exercés par les usufruitiers et les votes en AGE par les nus-proprétaires)

RESOLUTIONS		Pour	Contre	Abstention
1 <sup>ère</sup> résolution	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012	363 703 592 (99,99%)	552 (0,00%)	20 348 (0,01%)
2 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012	363 703 393 (99,99%)	751 (0,00%)	20 348 (0,01%)
3 <sup>ème</sup> résolution	Affectation du résultat de l'exercice 2012	363 703 098 (99,99%)	949 (0,00%)	20 445 (0,01%)
4 <sup>ème</sup> résolution	Approbation des engagements soumis aux dispositions de l'article L225-90-1 du Code de commerce (indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à Monsieur Luc OURSEL, Président du Directoire, en raison de la cessation ou du changement de ses fonctions)	362 156 594 (99,56%)	1 546 624 (0,43%)	21 274 (0,01%)
5 <sup>ème</sup> résolution <sup>1</sup>	Approbation des engagements soumis aux dispositions de l'article L225-90-1 du Code de commerce (approbation des indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à Monsieur Philippe KNOCHE, membre du Directoire, en raison de la cessation ou du changement de ses fonctions)	362 155 504 (99,56%)	1 546 704 (0,43%)	21 284 (0,01%)
6 <sup>ème</sup> résolution <sup>2</sup>	Approbation d'une convention soumise aux dispositions de l'article L225-86 du Code de commerce (convention conclue entre le FSI et AREVA)	307 553 747 (99,58%)	1 255 269 (0,41%)	20 468 (0,01%)
7 <sup>ème</sup> résolution	Fixation des jetons de présence alloués au conseil de surveillance au titre de l'exercice 2013	363 700 208 (99,99%)	2 047 (0,00%)	22 237 (0,01%)
8 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation à donner au directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la société	363 098 960 (99,82%)	605 010 (0,17%)	20 522 (0,01%)
9 <sup>ème</sup> résolution <sup>3</sup>	Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François David	360 776 870 (99,19%)	2 927 093 (0,80%)	20 519 (0,01%)
10 <sup>ème</sup> résolution	Nomination de la société Ernst & Young Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de la société Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant	363 629 276 (99,97%)	74 694 (0,02%)	20 522 (0,01%)
11 <sup>ème</sup> résolution	Renouvellement du mandat de la société Mazars en qualité de commissaire aux comptes titulaire et nomination de Monsieur Hervé HELIAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant	363 633 657 (99,97%)	70 313 (0,02%)	20 522 (0,01%)
12 <sup>ème</sup> résolution	Transfert du siège social et modifications des statuts	363 698 779 (99,99%)	553 (0,00%)	25 062 (0,01%)
13 <sup>ème</sup> résolution	Pouvoirs en vue des formalités	363 703 315 (99,99%)	621 (0,00%)	20 458 (0,01%)

<sup>1</sup> Quorum spécifique : 363 723 492 voix participantes au vote de cette résolution (M. Knoche n'a pas pris part au vote)

<sup>2</sup> Quorum spécifique : 308 829 484 voix participantes au vote de cette résolution (L'Etat n'a pas pris part au vote)

<sup>3</sup> Quorum spécifique : 363 724 482 voix participantes au vote de cette résolution (M. David n'a pas pris part au vote)